



22 novembre 2010

Avantages sociaux

Le congé de cotisation pour l'assurance-vie collective de base (AVCB), préalablement annoncé du 5 juillet 2010 au 3 janvier 2011, se poursuivra jusqu'au 25 avril 2011.

Les primes de l'assurance Croix-Bleue (maladies et médicaments) connaîtront une diminution de 1,3 % pour l'année 2011.

La cotisation de l'employé et de l'employeur pour l'assurance dentaire subira une légère hausse. L'augmentation de la protection individuelle sera de 0,60 \$, la monoparentale sera de 1,77 \$ et la familiale sera de 0,66 \$ pour chaque cotisant.